

**SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF (« Tout à l'égout »)**

DEMANDE DE CONTROLE POUR CESSION IMMOBILIERE

PROPRIETAIRE :

NOM :

PRENOM :

Pour une entreprise - Raison sociale :

N° de SIRET :

Adresse actuelle :

Code Postal : **VILLE :**

Téléphone :

Adresse mail :

NOM et Tel du contact pour rendez-vous (si différent du propriétaire) :
.....

Adresse de la propriété en vente :

Code Postal : **VILLE :**

N° de cadastre de la parcelle :

Date prévue de la vente (si connue) :

Notaire :

Contrôle à facturer à (si différent du propriétaire) :

(Adresse) :

Demande au service public d'assainissement de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe de bien vouloir réaliser un contrôle de conformité et de bon fonctionnement de mon installation.

Le propriétaire, ou son mandataire, devra être présent sur place pour le contrôle.

Je m'engage à indiquer au technicien tous les points d'eau à contrôler et à ce que tous les regards soient accessibles et découverts.

Coût du contrôle par branchement en 2024 : - pour un logement : 172.80 €
- pour un bâtiment industriel ou artisanal : 633.60 €

Le demandeur, ou son représentant s'engage à régler le coût du contrôle.

En cas de non-conformité, une contre-visite payante sera nécessaire.

Le règlement sera à effectuer à réception de la facture qui vous sera adressée ultérieurement

Fait à :

Signature :

Le :